



PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation

Unité de formation « fondamentaux de l'enseignement du ski nordique de fond et de ses activités dérivées »
du Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique de fond

Accès au 1^{er} cycle Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique de fond

Réf : arrêté du 26 avril 2013

Conditions d'accès : Peuvent accéder au 1^{er} cycle les stagiaires remplissant les trois conditions suivantes :

- avoir un livret de formation, incluant le second temps de formation tel que mentionné à l'article 14 du présent arrêté, en cours de validité lors de la première inscription ;
- avoir validé le test de capacité technique depuis moins de cinq ans ou être en possession d'une attestation de dispense du test de capacité technique délivrée depuis moins de cinq ans ;
- avoir effectué au moins vingt-cinq jours du stage pédagogique de sensibilisation et les avoir validés dans les conditions prévues à l'article 13 du présent arrêté.

Objectifs de la formation : Diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski nordique de fond

La formation consiste à donner au stagiaire les connaissances théoriques et pratiques qui lui permettront d'évoluer en sécurité en toute neige, tout terrain.

Durée de la formation : Unité de formation « fondamentaux de l'enseignement du ski nordique de fond et de ses activités dérivées » 70 h Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Lieu : CNSNM 1848 routes des Pessettes 39220 PREMANON

Contenu et déroulement pédagogique, moyens pédagogiques :

1 formateur pour 8 stagiaires – Tous moyens pédagogiques – Memento de l'enseignement du ski
Programme :

- étudier les éléments théoriques, pratiques et pédagogiques du ski nordique de fond définis par le memento de l'enseignement du ski français, ski nordique de fond essentiellement dans les classes 2 et 3 ;
- réaliser tous les gestes du ski nordique de fond à des vitesses différentes et sur des qualités de neige et des terrains variés et les enchaîner ;
- démontrer des gestes du ski nordique de fond jusque dans leur forme la plus élaborée et les expliquer ;
- préparer à l'encadrement d'un groupe.

Modalités d'évaluation : de l'UF « fondamentaux de l'enseignement du ski nordique de fond et de ses activités dérivées »

1. Un groupe d'épreuves techniques constitué de différentes épreuves de démonstration organisées sous forme d'ateliers portant sur :

- la technique classique – la technique de patinage - la descente en hors piste ou sur piste damée : en pas tournants
- la descente sur piste damée : en virages parallèles
- une épreuve orale de présentation et d'explicitation d'un mouvement, tiré au sort pour chaque candidat ; d'une durée de dix minutes au minimum consistant en une explication d'un geste, dans le contenu de la classe « experts » définies dans le memento de l'enseignement du ski français, ski nordique de fond.

2. Un groupe d'épreuves pédagogiques composé :

- d'une conduite de séance pédagogique pour un public de la classe « débutants à la classe 3 » d'une durée de trente minutes minimum
- de la rédaction d'une séance pédagogique construite à partir de l'observation de la démarche pédagogique utilisée lors d'une séance réalisée par une personne extérieure au groupe en situation d'encadrement

C.N.S.N.M.M.
Site de l'E.N.S.M.
1848, route des Pessettes
39220 PREMANON
Tél 03 84 60 78 37 - Fax 03 84 60 77 93



1848, route des Pessettes
39220 PREMANON
Tél. : 03 84 60 78 37
www.cnsnm.sports.gouv.fr

